



## Qu'est-ce que le RLPi ?

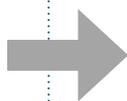
Un RLPi est un document d'urbanisme qui fixe, par zone, les obligations en matière de publicités, d'enseignes et de pré-enseignes. Ce document régleme, entre autres, le format, le mode d'implantation, ou encore la densité des dispositifs. Dans l'objectif d'adapter les règles aux enjeux du territoire, Clermont Auvergne Métropole a lancé l'élaboration de son Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi), la délibération de prescription a été adoptée le 29 juin 2018.



## + CADRE RÉGLEMENTAIRE

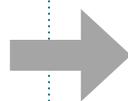
**Grenelle de l'environnement 2007**

- Modification en profondeur du Code de l'environnement
- Recherche d'équilibre entre la liberté d'affichage et la protection du paysage



**Règlement National de Publicité (RNP) 2012**

- Maîtrise de l'affichage extérieur
- Prendre en compte la diversité des outils (ex : écrans numériques)



**Règlement Local de publicité intercommunal (RLPi)**

- Prend en compte les spécificités locales
- Fixe les règles communales et intercommunales



## Quelles ambitions pour le RLPi métropolitain ?

**1**

Prend en compte le cadre de vie exceptionnel de la Métropole, l'environnement, le paysage, le patrimoine

sites majeurs de la Métropole    Nature en ville

Paysages emblématiques

Volcans d'Auvergne    sites patrimoniaux

**2**

Harmoniser les règles à l'échelle métropolitaine sur la base d'un projet partagé

Habillage    Couleur

**EMPLACEMENT**

Cœur de ville VS Entrée de ville

VS ZAE

**3**

Adapter les règles aux usages et aux sensibilités des territoires

Egalité de traitement

Protection du cadre de vie de tous

● Cœur de ville

● Zones résidentielles

# Le diagnostic publicitaire

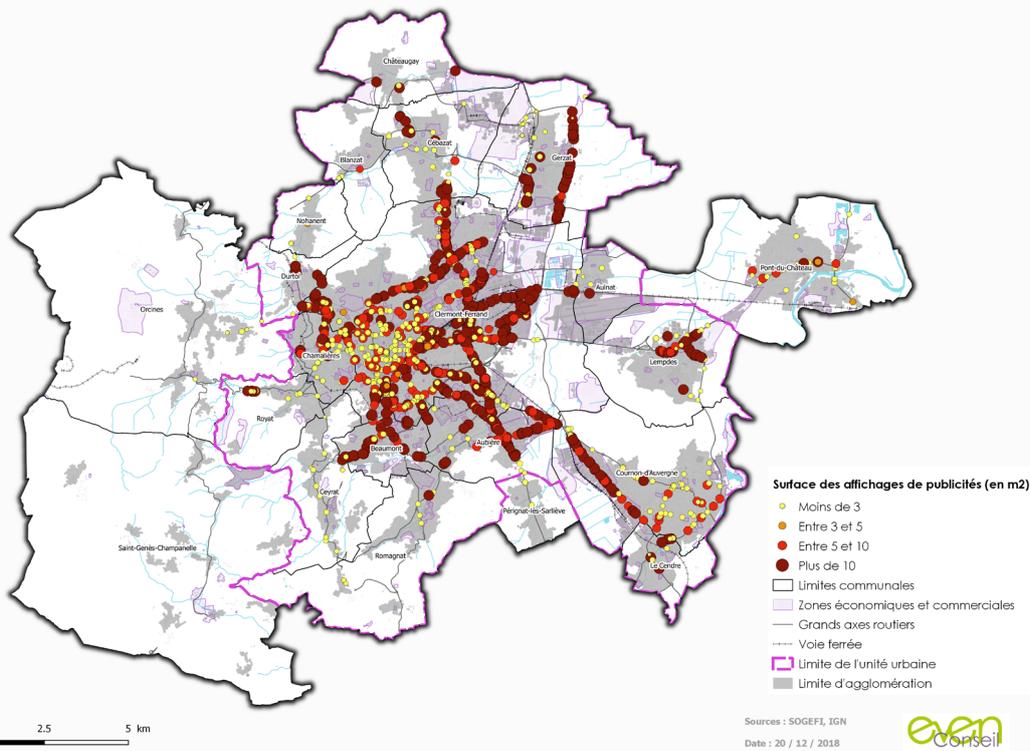
## + A QUOI SERT-IL ?

Le diagnostic publicitaire est une photographie du territoire de Clermont Auvergne Métropole sous le prisme des publicités, des enseignes et des pré-enseignes. Cet état des lieux permet de recenser le nombre de dispositifs, leurs formats, leurs emplacements, leurs impacts qualitatifs sur le cadre de vie etc. Le diagnostic publicitaire est le constat sur lequel Clermont Auvergne Métropole va pouvoir identifier les enjeux du RLPI.



## + CONSTATS PUBLICITÉS ET PRÉ-ENSEIGNES

Une diversité de format d'affichage publicitaire  
RLPI Clermont Auvergne Métropole



### + Constats visuels

Des petits formats en centre-ville

Quelle lisibilité des activités dans les zones commerciales ?

Patrimoine bâti parfois masqué par les dispositifs

Publicité numérique en hausse

Entrées de ville impactées par les grands formats

Lors de l'inventaire des dispositifs sur les axes investigués, on dénombre :

**1508** pré-enseignes +publicités

**26** publicités numériques

## + CONSTATS ENSEIGNES

Un impact fort sur les ambiances urbaines

Des enseignes harmonisées dans les ZA

Beaucoup de grand format en ZA

Un habitat impacté le long des axes viaires majeurs

Peu de cohérence d'ensemble dans les zones d'activités (ZA)

Codes architecturaux des centres-villes respectés



# Le diagnostic territorial

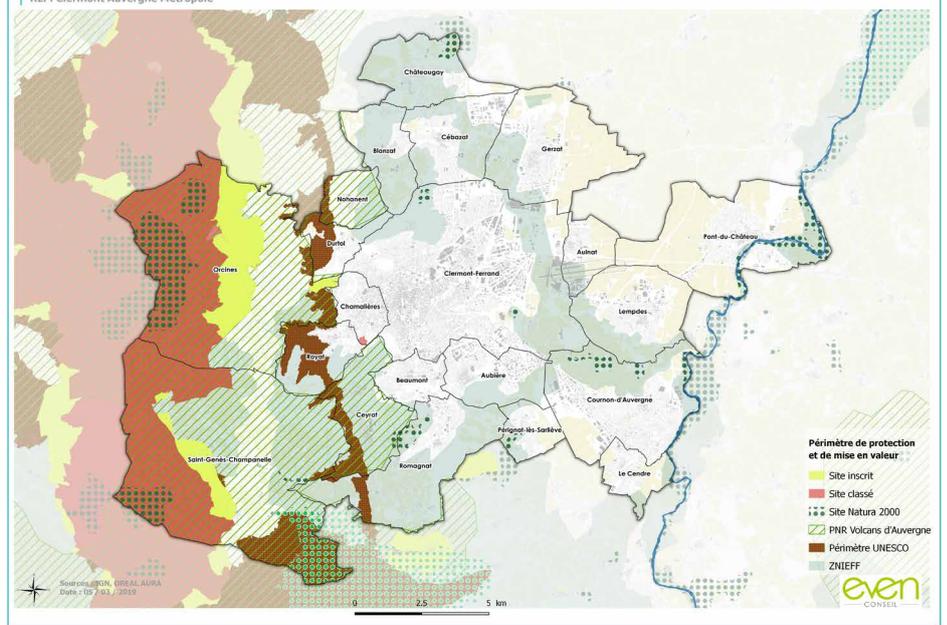
## + A QUOI SERT-IL ?

Capter les sensibilités du territoire au regard de la thématique publicitaire pour pouvoir adapter les dispositifs aux caractéristiques environnementales, paysagères, patrimoniales et aux ambiances.

**Un patrimoine naturel exceptionnel à préserver !**

Les vues sur les différents reliefs qui entourent la Métropole participent à la qualité du cadre de vie. Ces échappées visuelles vers des sommets emblématiques sont les marqueurs du territoire.

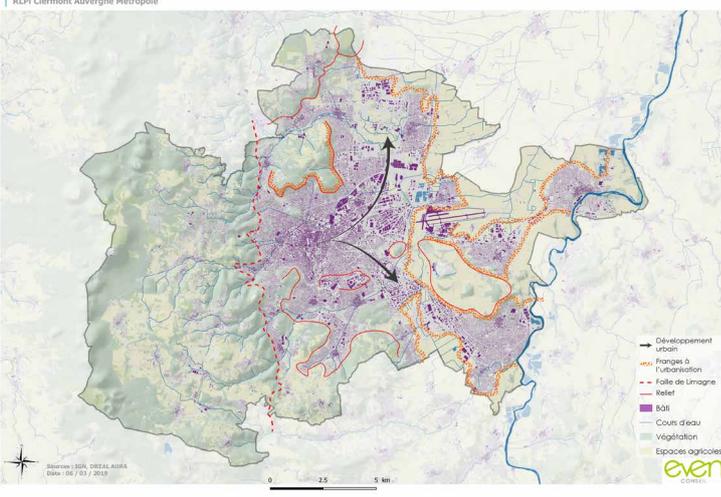
Les périmètres de protection et de mise en valeur du patrimoine naturel de Clermont Auvergne Métropole



## + LA STRUCTURE URBAINE

- Un cœur métropolitain très densément peuplé
- Des **proches couronnes** au développement urbain important
- Des **villages** situés sur les contreforts de la Chaîne des Puys : densité de population plus faible.

Les dynamiques urbaines de Clermont Auvergne Métropole



## + LES FONCTIONS URBAINES

**TOURISME**

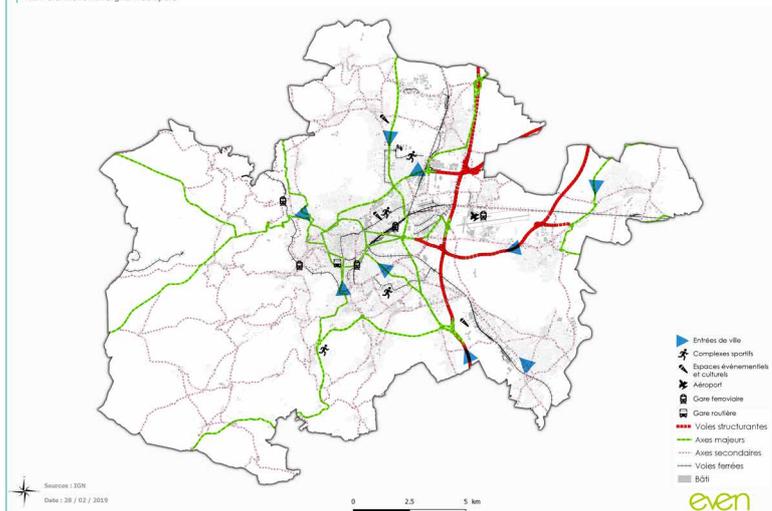
**VISIBILITÉ**

**PRÉSERVATION**

- Site des Côtes **POUMON VERT DE LA MÉTROPOLE**
- Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne et la Chaîne des Puys Failles de Limagne **L'AUVERGNE DES VOLCANS**
- Val d'Allier **DIVERSITÉ ET NATURE AUX PORTES DE LA MÉTROPOLE**
- Plateau de Gergovie **PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE ET PAYSAGES**

## + LES INFRASTRUCTURES ET GRANDS ÉQUIPEMENTS

Infrastructures, grands équipements et entrées de ville



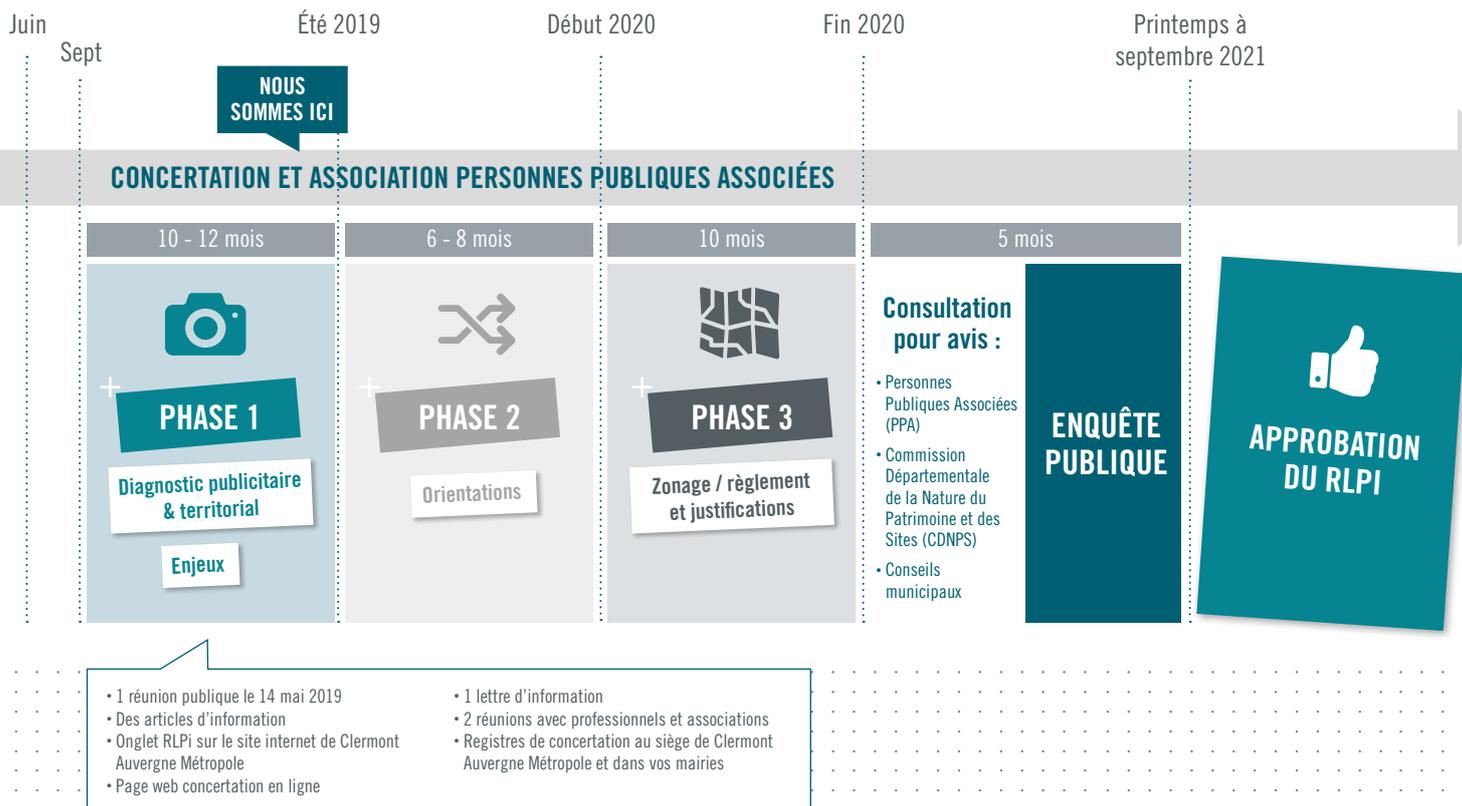
- Réseaux viaires
- Transports collectifs
- Complexes sportifs
- Espaces événementiels et culturels
- Grands équipements
- Entrées de ville

**ÉCONOMIE**

**35 zones d'activités**

**ZONES COMMERCIALES D'ENVERGURE RÉGIONALE**

# Où en sommes-nous ?



## Concertation et rendez-vous à ne pas manquer !



+ 1 RÉUNION PUBLIQUE PAR PHASE

**RÉUNION PUBLIQUE DU DIAGNOSTIC**  
**RDV le 14 mai 2019**

19h à la Mairie de Clermont Ferrand



+ 1 LETTRE D'INFORMATION PAR PHASE

+ 1 ONGLET WEB DÉDIÉ AU RLPI



+ OUTIL DE CONCERTATION EN LIGNE

[www.clermontmetropole.eu](http://www.clermontmetropole.eu)

→ habiter-se-deplacer → urbanisme → RLPI